

Article 31 du Règlement

res législatives au profit des agriculteurs canadiens, elle pourrait le faire en un rien de temps.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, le Canada rural est menacé. Les services et les institutions qui, depuis des générations, font partie intégrante de la vie des Canadiens ruraux sont en train d'être démantelés et supprimés.

Depuis des décennies, le bureau de poste constitue le cœur de nos localités rurales. Aujourd'hui, la Société canadienne des postes applique lentement mais sans relâche son programme visant à faire disparaître les bureaux de poste ruraux. La Société est en train d'ouvrir des succursales postales rurales dans des régions où les gens n'en veulent pas parce qu'ils n'en ont pas besoin. Pourquoi?

C'est tout simplement la première étape du processus devant aboutir à la fermeture des bureaux de poste principaux. Lorsque le maître de poste s'en va, pour quelque raison que ce soit, le bureau disparaît et un facteur de cohésion de la communauté s'en va avec lui.

Les Postes n'ont pas consulté les municipalités en cause. Les responsables de la Société assistent à des réunions, racontent n'importe quoi et s'en vont, tandis que la politique des succursales postales et la fermeture des bureaux de poste se poursuivent. Les Canadiens ruraux souffrent et ne croient plus les responsables des Postes.

La Chambre de commerce, d'autres organismes et beaucoup de particuliers de ma circonscription vont continuer à résister à la détérioration progressive du service postal. Nous ne pouvons pas permettre au gouvernement d'abdiquer sa responsabilité de maintenir un bon service postal au Canada.

LA SEMAINE DE LA PETITE ENTREPRISE

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine de la petite entreprise, je voudrais souligner l'importance que ce secteur économique revêt à nos yeux.

L'avenir des petites entreprises n'a jamais été aussi prometteur. Compte tenu de l'internationalisation croissante de l'économie et des marchés et de l'Accord de libre-échange avec nos voisins du sud, le Canada peut s'attendre à ce que son économie croisse fortement, soutienne la concurrence des autres pays, voire qu'elle fasse leur envie.

Les petites entreprises sont le nerf de l'économie canadienne et un gage de la prospérité à venir. Elles représentent en outre une avenue essentielle de développement économique pour les collectivités multiculturelles. Près d'un tiers des Canadiens ne sont d'origine ni française ni anglaise. Or, ils composent la moitié des propriétaires de petites entreprises.

L'esprit d'entreprise est bien vivant au Canada, en particulier dans les collectivités ethnoculturelles. D'ailleurs, notre diversité culturelle représente un actif inestimable pour l'économie.

Je voudrais rendre hommage aujourd'hui à tous les Canadiens de diverses origines ethnoculturelles qui ont apporté une contribution si essentielle au milieu des affaires et à la croissance économique de notre pays.

* * *

[Français]

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, nous avons pu nous rendre compte, lors du dépôt du rapport du Vérificateur général, que la population canadienne n'a pas accès suffisamment aux informations. Compte tenu de la possibilité d'abus qui ne seront jamais révélés par ce gouvernement qui préfère agir en secret, il est temps de fournir les outils nécessaires au Vérificateur afin qu'il puisse mener sa tâche à bien. Il est impératif que l'on permette aux témoins d'abus des fonds publics de pouvoir en informer le Vérificateur, et ce, sans peur de représailles.